



RÉPONSE DU SECTEUR DES SCIENCES AUX DEMANDES D'INFORMATION PRÉSENTÉES LORS DES AUDIENCES SUR L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'OLÉODUC DE LA PÉTROLIÈRE ENBRIDGE CONCERNANT L'EULAKANE

Contexte

Le 15 mai 2012, la Division de l'évaluation environnementale et des grands projets (DEEGP) de Pêches et Océans Canada (MPO), région du Pacifique, a demandé au Secteur des sciences du MPO de la même région, de lui donner un avis au sujet des demandes d'information particulières présentées à la Commission d'examen conjoint du projet Enbridge que le Secteur des sciences du MPO est en mesure d'évaluer grâce à son expertise. Étant donné que les demandes d'information pour lesquelles un avis du Secteur des sciences a été demandé visent un grand nombre de questions et de disciplines scientifiques, ce secteur a formulé des réponses distinctes pour chaque catégorie de demandes d'information et, dans certains cas, pour des demandes d'information particulières. En plus des questions scientifiques, certaines demandes d'information comprenaient des éléments touchant les politiques, la gestion ou les renseignements juridiques du MPO. La présente réponse du secteur des Sciences vise les éléments scientifiques des questions suivantes :

- Veuillez déterminer l'information supplémentaire qui est requise, selon le MPO, pour pouvoir correctement évaluer les répercussions du projet proposé sur l'eulakane.

Ce rapport de réponse des Sciences découle d'un processus spécial de réponse des Sciences (PSRS) régional du Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada qui a eu lieu le 29 mai 2012 au sujet de l'avis scientifique faisant suite aux demandes d'information soumises par des intervenants relativement au processus de la commission d'examen chargée de l'évaluation environnementale du projet d'oléoduc de la pétrolière Enbridge. Toute autre publication découlant de ce processus sera ajoutée, une fois disponible, au Calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada à l'adresse suivante :

www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm.

Renseignements de base

Le promoteur du projet d'oléoduc Northern Gateway de la pétrolière Enbridge propose de transporter du bitume dilué de Kitimat (Colombie-Britannique) jusqu'aux marchés de la Chine et de la Californie au moyen de pétroliers de la catégorie très gros transporteur de brut (TGTB) (Vol. 1, B1-2, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). La route de navigation, qui débute à Kitimat, passe dans les voies navigables restreintes de la Colombie-Britannique et se rend jusque dans les eaux libres du détroit d'Hecate, de l'entrée Dixon et du détroit de la Reine-Charlotte en Colombie-Britannique, est illustrée à la Figure 1. Aux fins de l'évaluation, le projet Northern Gateway d'Enbridge englobe deux zones : la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal (ZEECC) (Figure 2) et la zone d'évaluation des eaux libres (ZEEL), qui s'étend des eaux de la Colombie-Britannique jusqu'aux

limites de la mer territoriale (Figure 1). Les navires qui entrent dans le passage transporteront des cargaisons de condensat. Le promoteur du projet Northern Gateway de la pétrolière Enbridge estime que 71 pétroliers transportant du condensat et 149 pétroliers transportant du pétrole feront escale au terminal de Kitimat, pour un total de 440 transits par année (Vol. 8C, B3-37, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). Un terminal maritime sera construit près de Kitimat et comportera deux postes d'amarrage pour les pétroliers et un poste d'amarrage pour les navires utilitaires (Vol. 1, B1-2, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). La zone d'évaluation touchée par le projet (ZETP), reliée à la construction du terminal, est illustrée à la Figure 3.

Le MPO a présenté deux demandes d'information à la Commission d'examen conjoint. Le promoteur du projet de pipeline Northern Gateway d'Enbridge a répondu aux deux demandes d'information. Depuis, un intervenant a examiné les documents de l'évaluation environnementale préparés par le promoteur (Enbridge Northern Gateway) ainsi que les demandes d'information. Les réponses fournies par le promoteur ont poussé les intervenants à poser une nouvelle série de questions au MPO.

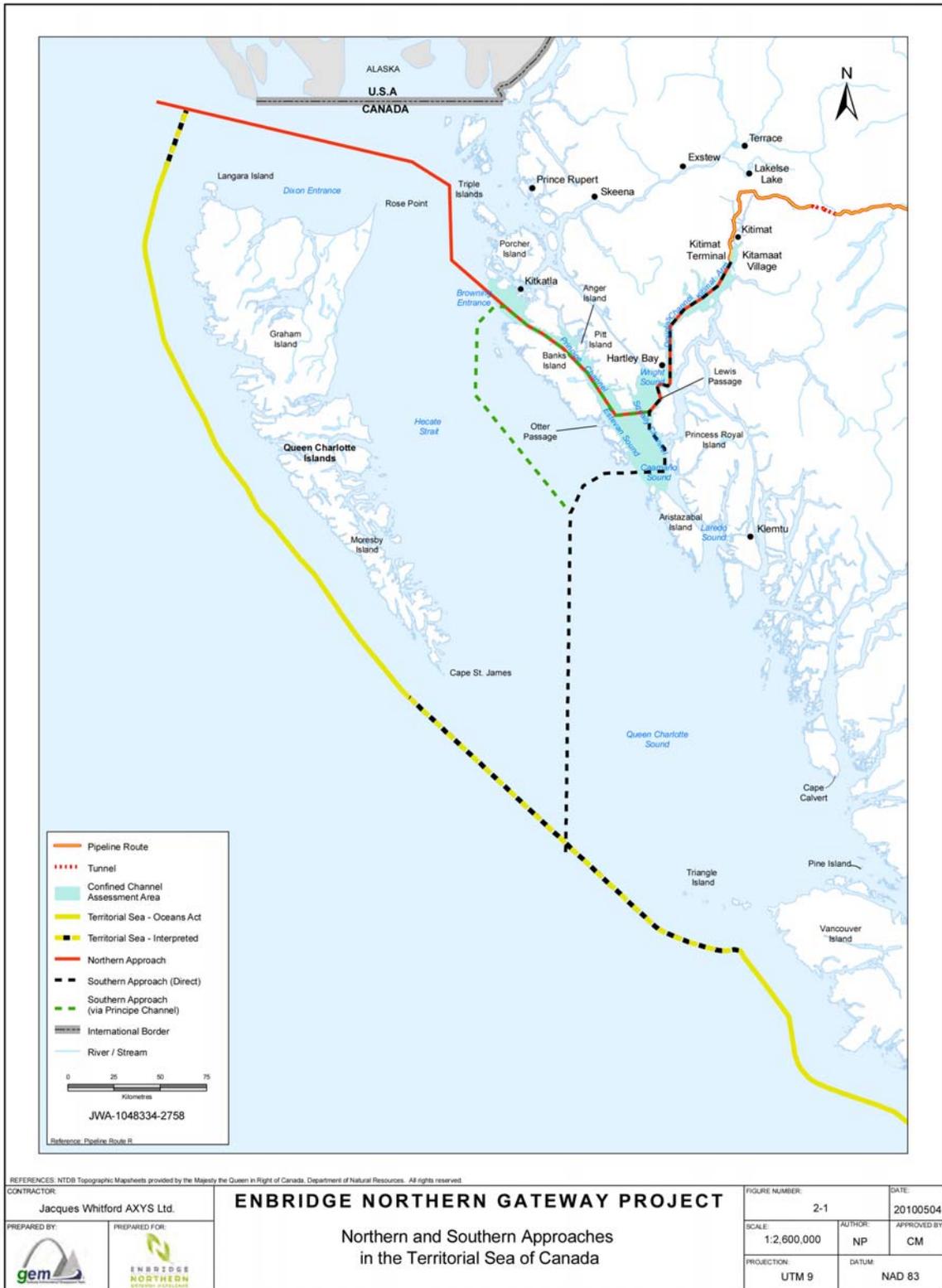


Figure 1. Carte illustrant les routes de navigation proposées des pétroliers dans la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal et dans la zone d'évaluation des eaux libres (ZEECC et ZEEL). La ZEEL s'étend jusqu'aux limites de la mer territoriale (tirée du volume B9-42 du projet de pipeline Northern Gateway de la pétrolière Enbridge).

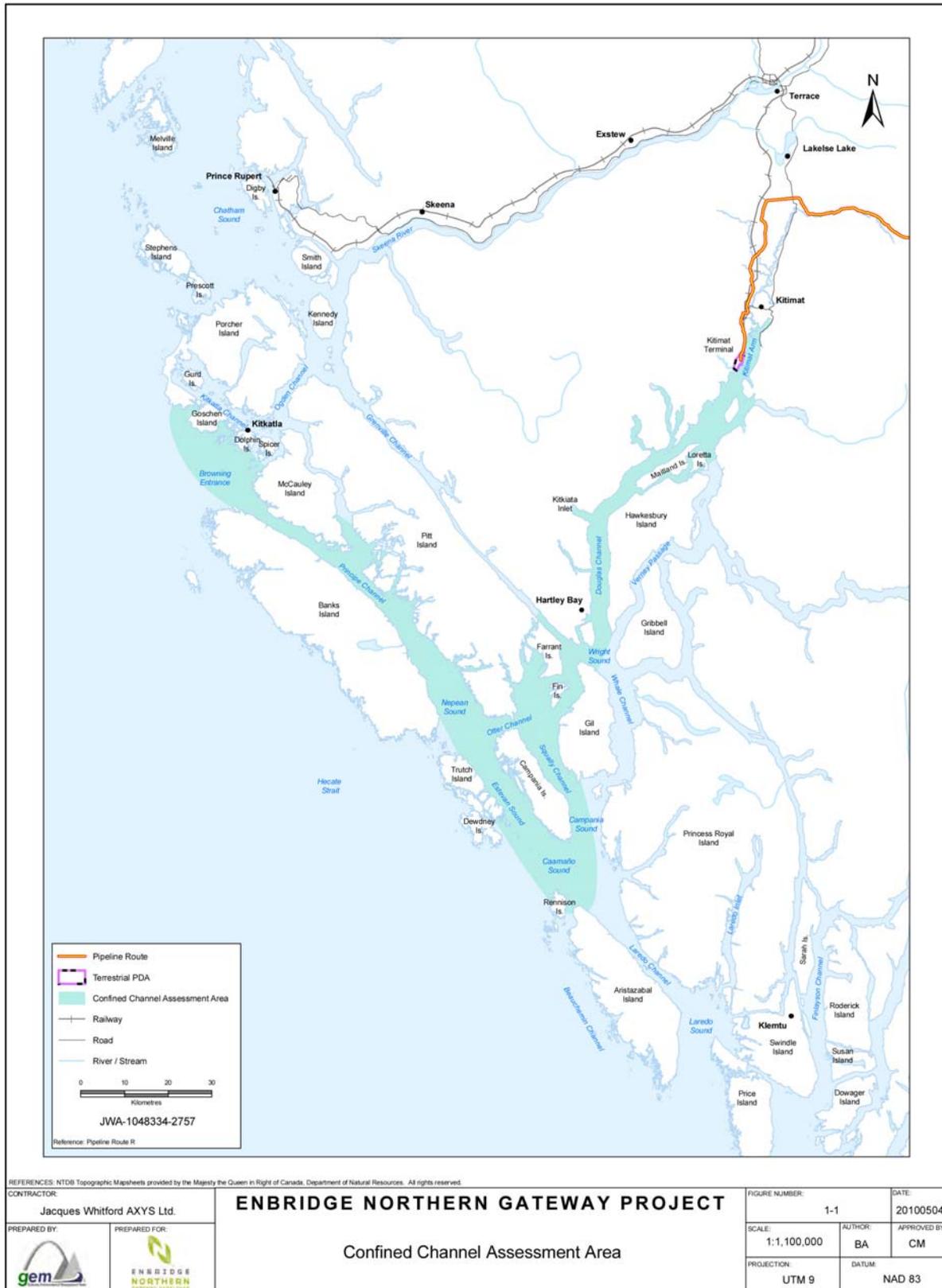


Figure 2. Carte illustrant l'emplacement et l'étendue de la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal (ZEECC) (tirée du volume 8B de la demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52).

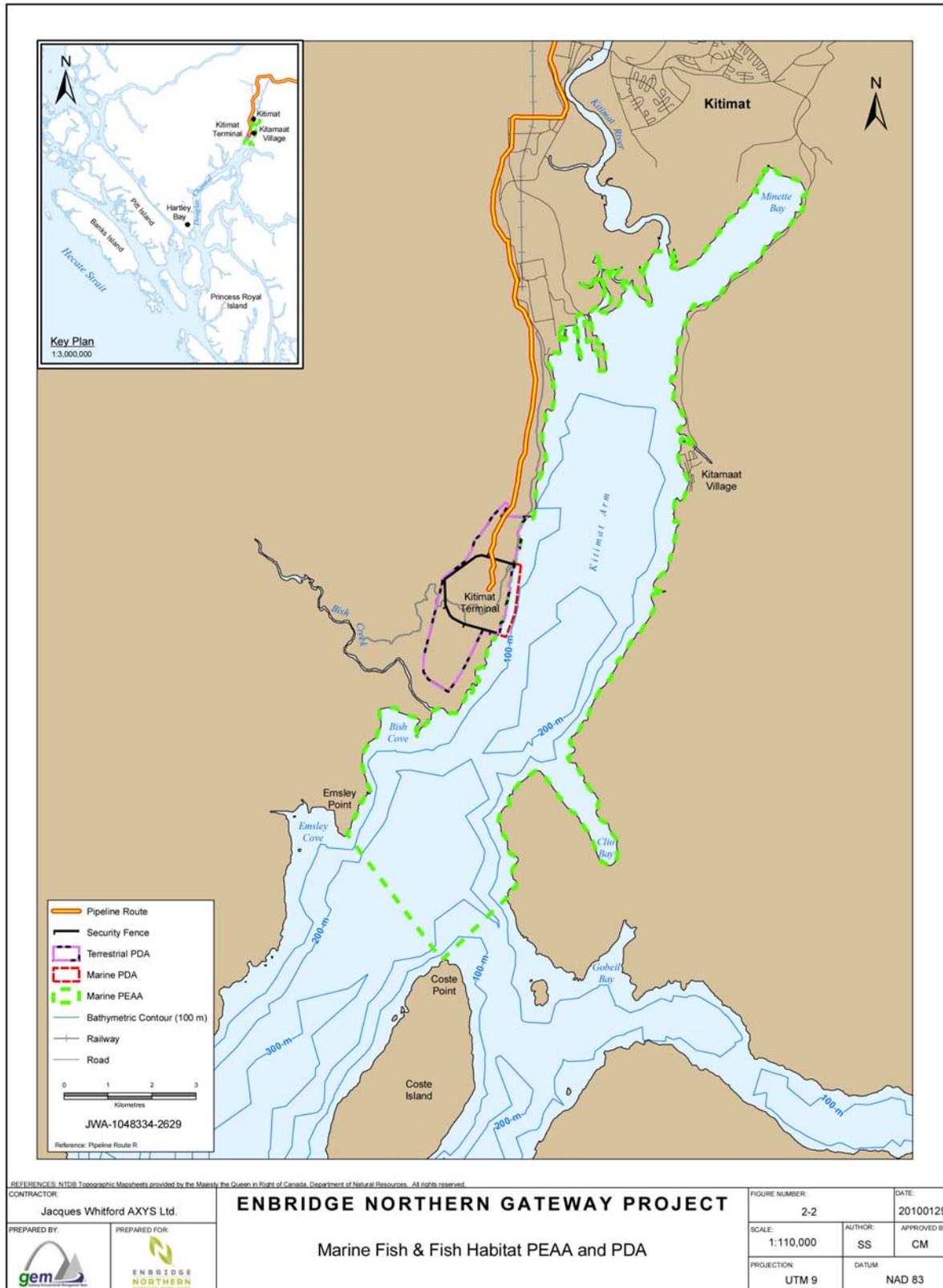


Figure 3. Carte illustrant l'emplacement et l'étendue de la zone d'évaluation touchée par le projet (ZETP). (tirée du rapport sur les données techniques du projet Northern Gateway d'Enbridge, Poissons marins et habitat du poisson 2010).

Analyse et réponses

On sait que la rivière Kitimat est une rivière de frai de l'eulakane. Les prises annuelles effectuées dans le cadre de la pêche autochtone ont varié de 27,2 t à 81,6 t de 1969 à 1972 (MPO 1969-1972, cité dans Moody 2008). L'indice d'abondance estimé a décliné au milieu des années 1990 et s'est maintenu depuis à un niveau très bas (Moody 2008). En 2000, une montaison négligeable a été constatée par la Commission des pêches des Haisla dans la rivière Kildala. La présence de larves dans les eaux environnantes, notée lors de relevés d'ichtyoplancton réalisés en 1996, peut permettre de penser que l'eulakane fraie dans les inlets de la lagune Foch et de Gilttoyes (McCarter et Hay, 1999).

Il reste des incertitudes sur les causes du déclin de la réussite du frai dans les réseaux hydrographiques se trouvant dans la zone d'évaluation touchée par le projet (ZETP). Pour correctement évaluer les possibles répercussions du projet sur l'eulakane, des informations supplémentaires sont requises, en particulier sur l'étendue géospatiale et le chevauchement des activités du promoteur avec les frayères de l'eulakane, ses corridors migratoires, ses périodes de montaison et la durée de rétention des larves dans l'estuaire et dans l'eau de surface saumâtre de l'inlet.

Bien que, généralement, le frai se produise dans ces systèmes en février et en mars et que la migration en direction de l'océan ait lieu peu après, des renseignements supplémentaires sont nécessaires sur la façon dont les mesures d'atténuation proposées seraient employées à ces périodes (indiquer par exemple si toutes les activités seraient suspendues pendant ces périodes) et la méthode au moyen de laquelle les promoteurs évalueraient l'efficacité des mesures d'atténuation.

Conclusions

Des incertitudes importantes persistent sur les interactions possibles entre les activités proposées et les différents stades biologiques de l'eulakane. Le promoteur a défini des mesures d'atténuation des effets de ses activités, mais leur efficacité reste incertaine. L'abondance de l'eulakane dans le système de la Kitimat était bien supérieure aux chiffres actuels et nous ne pouvons déterminer quel degré de répercussions la population est susceptible d'endurer étant donné le déclin subi. Des renseignements supplémentaires sont nécessaires sur le chevauchement des activités du promoteur et la reproduction de l'eulakane pour évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation proposées.

Collaborateurs

Nom	Organisme d'appartenance
Sean MacConnachie	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Jake Schweigert	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Linda Nichol (Editor)	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Marilyn Joyce (Editor)	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique

Approuvé par

Laura Brown
 Gestionnaire, Division des écosystèmes marins et de l'aquaculture
 Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
 Nanaimo (Colombie-Britannique)

Sources de renseignements

Commission d'examen conjoint du projet Enbridge Northern Gateway 2012.

<https://www.neb-one.gc.ca/ll-eng/livelink.exe/fetch/2000/90464/90552/384192/620327/customview.html?func=ll&objId=620327&objAction=browse&sort=-name>. Consulté le 22 mai 2012.

Moody, M.F. 2008. *Eulachon past and present*. Thèse (M.Sc.). Gestion des ressources et étude de l'environnement, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

McCarter, P.B. et Hay, D.E. 1999. *Distribution of spawning eulachon stocks in the central coast of British Columbia as indicated by larval surveys*. Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. de rech. 99/177.

Ce rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques de la région du Pacifique
Pêches et Océans Canada
3190, chemin Hammond Bay
Nanaimo (Colombie-Britannique)
Canada V9T 6N7

Téléphone : 250-756-7208

Courriel : CSAP@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3793 (imprimé)

ISSN 1919-3815 (en ligne)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013

An English version is available upon request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2013. Réponse du secteur des Sciences aux demandes d'information présentées lors des audiences sur l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'oléoduc de la pétrolière Enbridge concernant l'eulakane. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2012/033.